

# Synthèse du projet de service



REUNION



Professionnels Réunionnais des Services À la Personne

Le projet de service du Service d'Accompagnement Social (SAS) s'appuie sur des principes d'interventions basés sur les valeurs associatives de PRORESAP. Il a pour objet d'apporter de la lisibilité sur l'organisation et le fonctionnement du service, et définit les objectifs de celui-ci pour la période 2021-2026.

Il a été écrit selon une démarche participative : les professionnels, les hébergés, la gouvernance ont participé à sa construction grâce aux AMAM (Allon Met AMsemb, alternative au Conseil de Vie Sociale, exigé par la loi 2002-2), aux enquêtes de satisfaction, aux COPIL Qualité...

Cette synthèse présente les grands axes de ce projet de service.

## Fiche d'identité du SAS

### Association

PRORESAP

### Bénéficiaires

Insertion : TOUT PUBLIC  
Urgence : Femmes seules ou avec enfants  
victimes de violences intrafamiliales  
Transition : Femmes sortantes des SAUT  
en attente d'un logement autonome

### Adresse

46 Rue Pothier – Local 1  
97460 SAINT PAUL

### Contact

0262 45 02 28  
secretariat.social@proxim-services.re

### Mission

Hébergement temporaire en structures  
d'insertion et d'urgence

### Relais du CAP

42 places  
Hébergement d'insertion Mode diffus  
14 logements du T2 au T5 - Zone Ouest

### SAUT OUEST

7 places  
Hébergement d'urgence Mode collectif  
Zone Ouest

### SAUT EST

11 places  
Hébergement d'urgence Mode collectif  
Zone EST

### PERPECTIVE

6 places  
Hébergement de transition Mode collectif  
Zones Ouest & Est

# Nos valeurs



*Ensemble cultivons nos valeurs...*

# Les prestations à la personne

## Eviter et limiter l'exclusion sociale

**A** Accueillir

**B** Soutenir la gestion de la vie quotidienne

**C** Promouvoir la santé

**D** Rendre les droits effectifs

**E** Elaborer un projet de vie

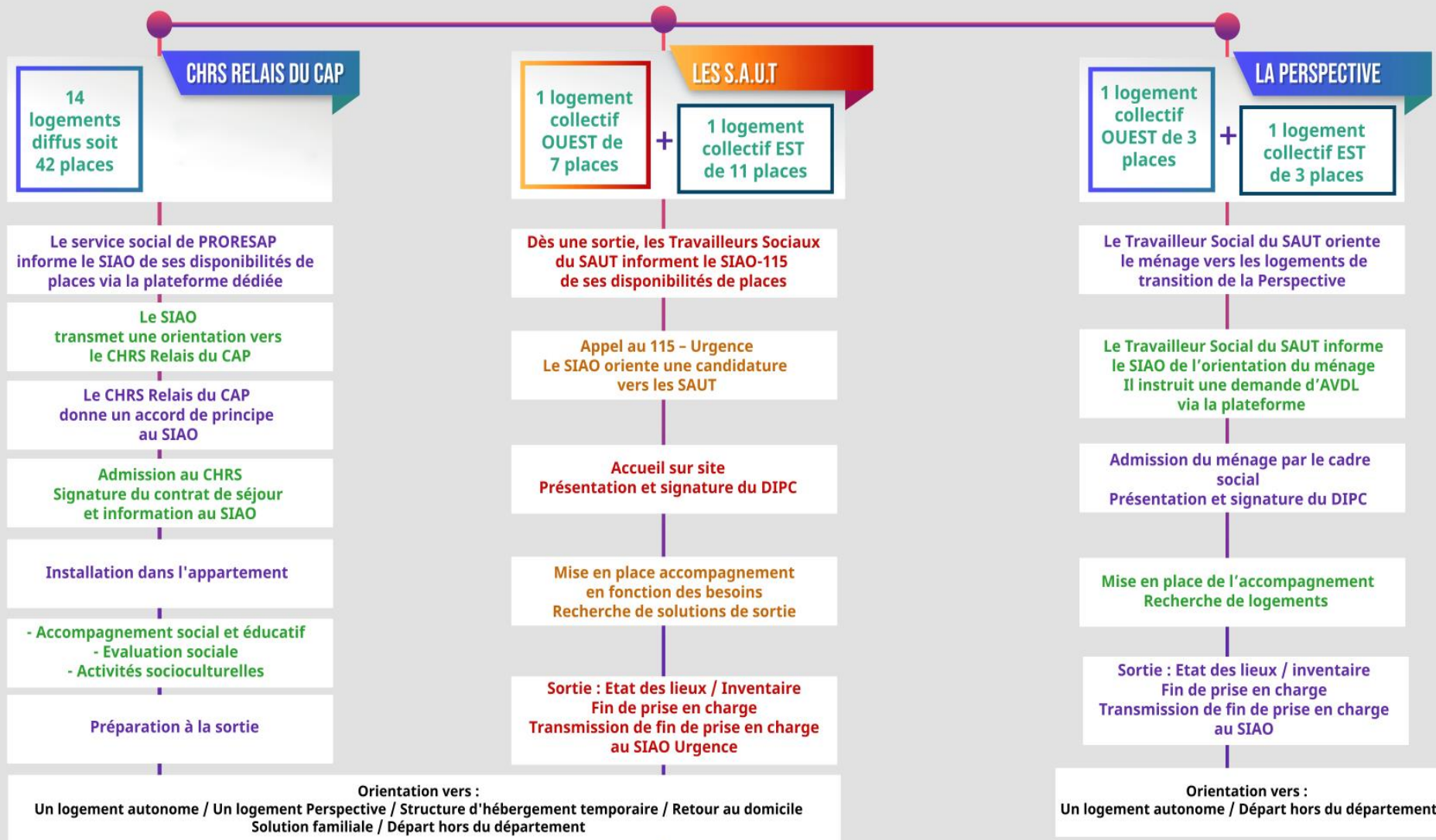
**F** Favoriser l'insertion professionnelle

**G** Accompagner vers l'autonomie

### LES PRINCIPES D'INTERVENTION

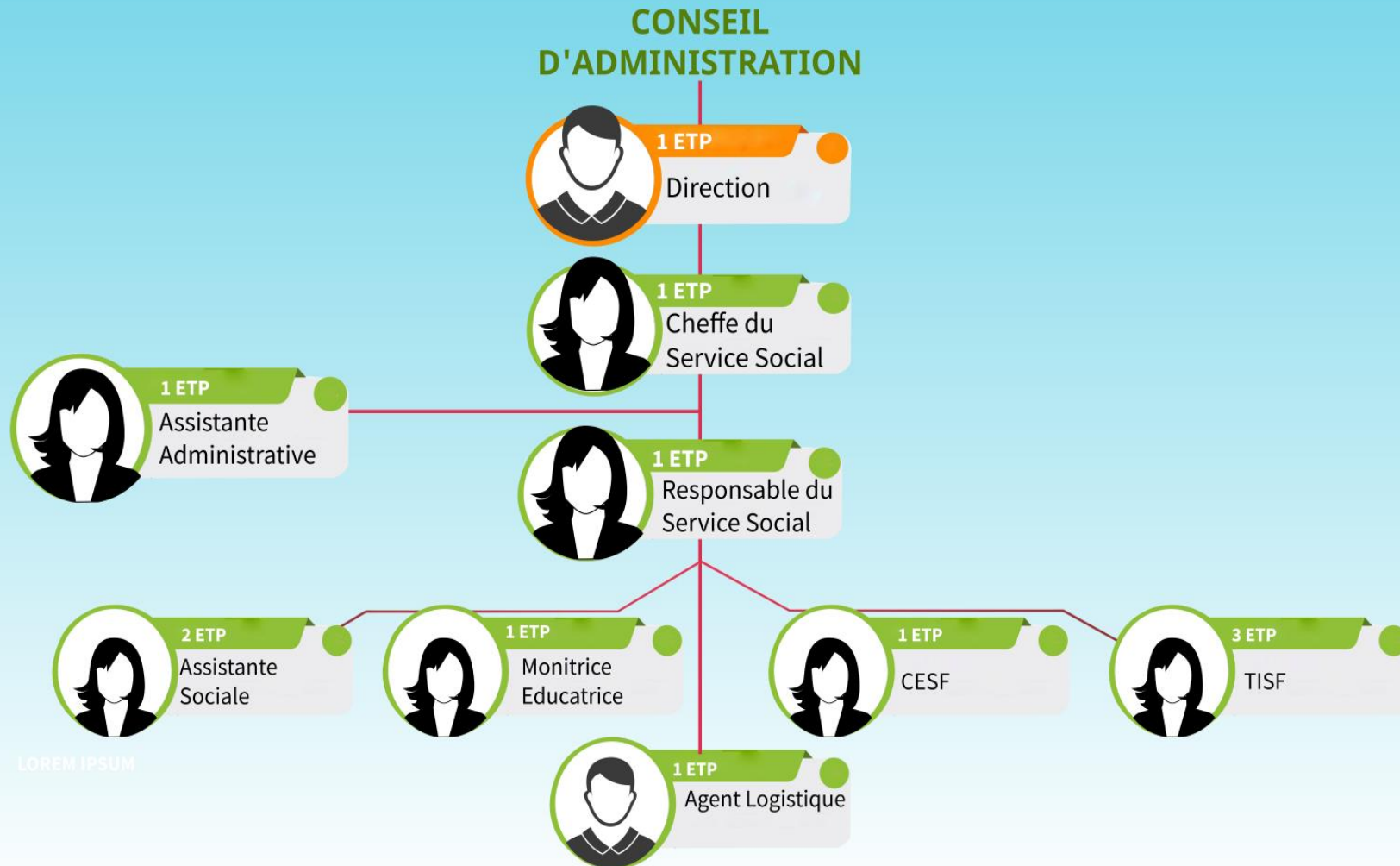
AVEC LES USAGERS	AVEC LES PROFESSIONNELS
Respect des droits et libertés des personnes	Professionnalisme
Droit au respect des liens	Complémentarité avec les partenaires
Respect de la loi sur le Règlement Général sur la Protection des Données	Engagement militant
Respect mutuel	Ecoute et acceptation des différences
Responsabilisation individuelle	Confidentialité
Confiance	Respect de l'individualité
Sérénité	Lutte contre les maltraitances
Mobilisation	Promotion de la bientraitance

## Le dispositif schématique de l'accueil et de l'accompagnement





## ORGANIGRAMME DU SERVICE SOCIAL



**De négociation :** PRORESAP est adhérente à la FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité) et à la FAS Océan Indien, ainsi qu'à la Fédération COORACE. Elle participe localement aux commissions de travail de ces fédérations en tant qu'administrateur. D'autre part, des réunions de réseau ont lieu une fois par mois entre tous les directeurs des centres d'hébergement et d'insertion. Conformément à la CIL (Commission Intercommunale au Logement), nous échangeons avec l'ARMOS (Association Regroupant tous les bailleurs sociaux) dans le cadre de ce dispositif, avec la Préfecture et Sous-Préfecture, avec les services de la DEETS (Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités).

**De projet :** une concertation avec tous les institutionnels et associations œuvrant dans le social afin d'élaborer des projets et mener des orientations relatives à l'accompagnement du public en difficulté sociale : Préfecture de la Réunion et Sous-Préfecture, Agence de Santé, Conseil Départemental, DEETS, CAF (Caisse d'Allocations Familiales), TCO (Territoires de la Côte Ouest), CIL (Conférence Intercommunale du Logement), SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation), CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).



**Fonctionnel :** le monde du logement est le premier partenaire fonctionnel du Service Social. Ce sont les bailleurs sociaux (SIDR - Société Immobilière du Département de la Réunion, SHLMR - Société d'Habitations à Loyer Modéré de la Réunion, SODIAC - SOCIÉTÉ D'Ionysienne d'Aménagement et de Construction, SEDRE - Société d'Équipement du Département de la Réunion, SODEGIS - SOCIÉTÉ de DÉveloppement et de Gestion d'Immobilier Social, Société d'Économie Mixte d'Aménagement, de Développement et d'Équipement de la Réunion, SEDRE - Société d'Équipement du Département de la Réunion, ARMOS - Association Régionale des Maîtres d'Ouvrage Sociaux et aménageurs) dont la mission sociale est devenue difficile, qui apprécient ce partenariat.

**Occasionnel/De circonstance :** en fonction des projets institutionnels, du service et familiaux, un partenariat peut être engagé avec les structures compétentes L'accompagnement des familles nécessite un large partenariat dans lequel plusieurs acteurs sociaux interviennent selon le projet des personnes hébergées :

- insertion professionnelle : Pôle Emploi, Missions Locales, structures de l'Insertion par l'Activité Économique, etc.
- suivi social : Conseil Départemental (Maison Départementale), CAF, CCAS, structures médicales, Banque Alimentaire, Croix-Rouge, Secours Catholique, etc.
- accompagnement dans le logement : CAF, ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement), FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement), bailleurs sociaux, etc.

Les exemples d'un travail de concertation ne manquent pas avec l'ensemble des partenaires fonctionnels afin de créer un réseau interprofessionnel qui a pour objectif de partager les difficultés et réussites liées à nos actions sociales.